

« La coopération volontaire, c'est l'interaction »



Meryem Zhiri

Pays: Maroc
Durée : 12 mois
Partenaire: Association Bayti
Mandat : Conseillère en gestion et levée de fonds dans une organisation travaillant avec les enfants en situation difficile.

Q Pourquoi avez-vous choisi de vous impliquer comme coopérante volontaire ?

Naturellement encline à des partages interculturels et solidaires, m'impliquer comme coopérante volontaire a été une occasion pour moi de mettre en pratique cette facette de ma personnalité. En m'impliquant dans une association qui travaille avec les enfants en grande vulnérabilité, je reçois beaucoup de gratification en donnant mon énergie, mes compétences, mon expérience, mes connaissances lorsque je perçois un « frémissement » d'impact. C'est grâce à toute une chaîne de solidarité que la vie de ces jeunes peut changer. Être un tout petit maillon de cette chaîne est source de sens à la vie.

Q Le Bureau international des droits des enfants ? Pourquoi ?

ONG à la réputation internationale solide dans le domaine de l'enfance, l'IBCR est le lieu idéal pour commencer un parcours de coopération internationale, particulièrement quand on veut travailler avec les plus vulnérables tels que les enfants. Les enfants sont les adultes de demain et travailler avec ce groupe, c'est également travailler sur l'avenir.

Q Que pensez-vous que cette expérience pourra vous apporter pour la suite de votre parcours ?



Bien entendu une richesse, une autre vision de la situation des enfants en grande vulnérabilité, et que les solutions peuvent être adoptées en favorisant la synergie entre les acteurs politiques, économiques, sociaux et ce, autant aux niveaux local, régional, national et international. Je souhaite poursuivre mon travail au sein de la coopération internationale et espère que cette expérience de coopération volontaire pourra être mise en valeur.

De plus, mon expérience au sein de Bayti m'a permis non seulement d'exécuter les points prévus de mon mandat, mais également de toucher à tous les aspects de la gestion de l'organisme partenaire. C'est une position privilégiée qui, en même temps qu'elle procure une vision globale de l'association, peut contribuer à développer des interventions affinées et plus durables.

Q Une anecdote, un moment touchant à partager ?

Dans le cadre du projet de renforcement des capacités des policiers, du personnel de la justice et des travailleurs sociaux en matière de protection de l'enfant en République Démocratique du Congo (RDC), l'IBCR a organisé l'automne dernier au Maroc, en compagnie d'une délégation de la RDC, un voyage d'échanges de bonnes pratiques en matière de droits et de protection de l'enfant.

Le voyage coïncidait avec la célébration de la fête de Achoura qui est considérée, au Maroc, comme la fête des enfants par excellence. Elle est célébrée le dixième jour de Mouharram, qui correspondait au 30 septembre 2017. Les enfants reçoivent traditionnellement des cadeaux et partagent des fruits secs et friandises. La délégation de RDC est venue à la rencontre des enfants de Bayti qui ont chanté, dansé, interagi avec une joie authentique. L'émotion était palpable parce qu'au-delà des frontières, au-delà des continents, c'est l'intérêt supérieur de l'enfant qui prime.

Q Du 25 novembre au 10 décembre a lieu la [campagne mondiale 16 jours d'activisme contre la violence faite aux femmes](#). À partir des dossiers dans lesquels vous avez contribué dans le cadre du projet « Protection des droits des enfants, femmes et autres collectivités vulnérables » (PRODEF), pourquoi croyez-vous que cette campagne est nécessaire?

Cette campagne est nécessaire et indispensable. Chacun d'entre nous doit y être sensibilisé. Dans le cadre de mon mandat, j'anime d'ailleurs un atelier de formation au profit des employés de Bayti autour de la thématique de l'Égalité Femme- Homme (EFH). La sensibilisation à la violence à l'égard des femmes est un point qui est précisément abordé lors de cet atelier, car la prise de conscience d'un tel fléau est indispensable pour pouvoir intervenir sur cette thématique. Pour ma part, l'EFH est une composante qui s'inscrit dans toutes mes actions et je suis très reconnaissante que Bayti m'ait offert l'occasion de mener cet atelier de formation, qui coïncide justement avec cette campagne mondiale contre la violence faite aux femmes.

Q En terminant, que diriez-vous à quelqu'un qui serait intéressé à être coopérante volontaire ?



La coopération volontaire est un puissant levier de développement personnel! Si la motivation est là, et si vous avez le désir d'avoir des expériences humaines inédites, constructives et solidaires, il ne faut pas hésiter de s'engager dans la coopération volontaire.

Pour ce, il faut s'en donner les moyens : avoir la démarche personnelle, psychologique, individuelle, une démarche de formation également pour pouvoir répondre aux profils demandés par les organismes déployant des coopérants volontaires. Ne pas hésiter à faire le pas quand on se sent prêt !